



Service Assainissement Non Collectif

notre référence JC / JA
votre référence
dossier suivi par Joël CXXXX

Objet Contrôle ANC
dans le cadre d'une Vente

Mr MIQUEU Bertrand
HUISSIER DE JUSTICE
20 Rue BRAUHAUBAN
Galerie la Loraine BP 1023
65010 TARBES CEDEX

Adresse de l'immeuble :
Quartier CESTIAS
65220 TRIE SUR BAÏSE
Propriétaire : Mr XXXXXXXX
Parcelles : B2 592

Trie-sur-Baïse, le
vendredi 30 avril 2021

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le rapport de visite du contrôle d'assainissement non collectif du bien situé sur la commune de TRIE SUR BAÏSE
Conformément à l'article L 1311-11-1 du Code de la santé publique, **le présent rapport est valide pour une durée de 3 ans.**

Vous allez recevoir dans les prochains jours un titre de recette du Trésor Public pour un montant de 110€ TTC.

Je vous informe que le nouvel acquéreur a obligation d'effectuer les travaux de réhabilitation mentionnés sur le présent rapport **dans un délai d'un an à compter de la date de la signature de l'acte de vente** (article L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation).

Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me communiquer dès que possible la date effective de l'acte de vente.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Technicien,

RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Commune : TRIE SUR BAÏSE

Date de la visite : 28/04/2021

Propriétaire :

Nom :	MR XXXXXX
Adresse :	Quartier SESTIAS 65220 TRIE SUR BAÏSE
Téléphone :	
Email :	/



Personne présente le jour du contrôle :

Nom :	Mr MIQUEU Bertrand
Qualité	Huissier de justice
Téléphone :	02-62-93-10-24
Email :	Scp.miqueu-toulouse@huissier-justice.fr

Documents remis par la personne présente le jour du contrôle : Aucun

Le Terrain

Référence cadastrale :	Parcelles : 592	Section : B2
Adresse :	Quartier SESTIAS 65220 TRIE SUR BAÏSE	
Superficie :	800m ²	
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filière	
Pente :	> à 5%	
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon	
Puits :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input type="checkbox"/> pas d'usage	
Exutoire possible :	Fossé privé	
Autre :		

L'habitation

Type de résidence : Résidence principale Résidence secondaire Inhabitée
 Occupation des locaux : Inhabitée : depuis 2018
 Nb d'usagers permanents : 0 Nombre d'usagers occasionnels : 0

Année de réalisation de l'assainissement : 2007	
Nombre de chambres : 2	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle de bains : 2	Nombre de WC : 2
Nombre de Salon : 1	Autre : /
Nombre de pièces principales : 3	Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 3

Travaux depuis la dernière visite

Réhabilitation de l'installation réalisée sans contrôle du SPANC.

Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits : Oui Non Non concerné (pas de puits sur le terrain)

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation : oui non non évalué
Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées : oui non non évalué
Ensemble des eaux usées collectées : oui non non évalué
Écoulement des eaux : correct stagnation bouché non évalué

PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

Bac à graisse : oui non

Volume : /

Matériaux : /

Accessibilité : /

Écoulement : /

Dimensionnement : /

Fréquence d'entretien : /

Défaut de structure ou de fermeture : /

Fosse : septique toutes eaux

autre

Volume : 3000 litres

Nombre : 1

Accessibilité : oui

Matériaux : plastique

Écoulement : correct

Dimensionnement : correct

Défaut de structure ou de fermeture : aucun

Niveau de boues : /

Date dernière vidange : ?

Justificatif de vidange : non

Opérateur de vidange : /

Préfiltre Decolloïdeur : Aucun

Intégré

Séparé

Matériaux filtrants : pouzzolane

Accessibilité : oui

Écoulement : correct

Défaut de structure ou de fermeture : aucun

Ventilation :

Ventilation : oui

Extracteur : Statique

Diamètre : 100

Sortie au-dessus du toit : oui

Nuisance olfactive : non



Dysfonctionnements :

Vérifier que l'ensemble des eaux usées soient bien raccordées en amont de la fosse toutes eaux (contrôler le schéma de collecte des eaux usées et ménagères).

TRAITEMENT : Oui Non Sans information

Type et dimensionnement : Filtre à sable vertical drainé

Dimensionnement : correct

Regard de répartition : oui non non évalué

Accessibilité : oui

Matériaux : plastique

Stagnation d'eau : non

Écoulement : correct

Nombre de drains :

Type : agricole épandrain

Regard de bouclage : oui non non évalué

Accessibilité : oui

Matériaux : plastique

Stagnation d'eau : non

Regard de collecte : oui non non évalué

Accessibilité : oui

Matériaux : plastique

Stagnation d'eau : non

Écoulement : correct

Nombre de drains : 4

Type : agricole épandrain



Dysfonctionnements :

REJET

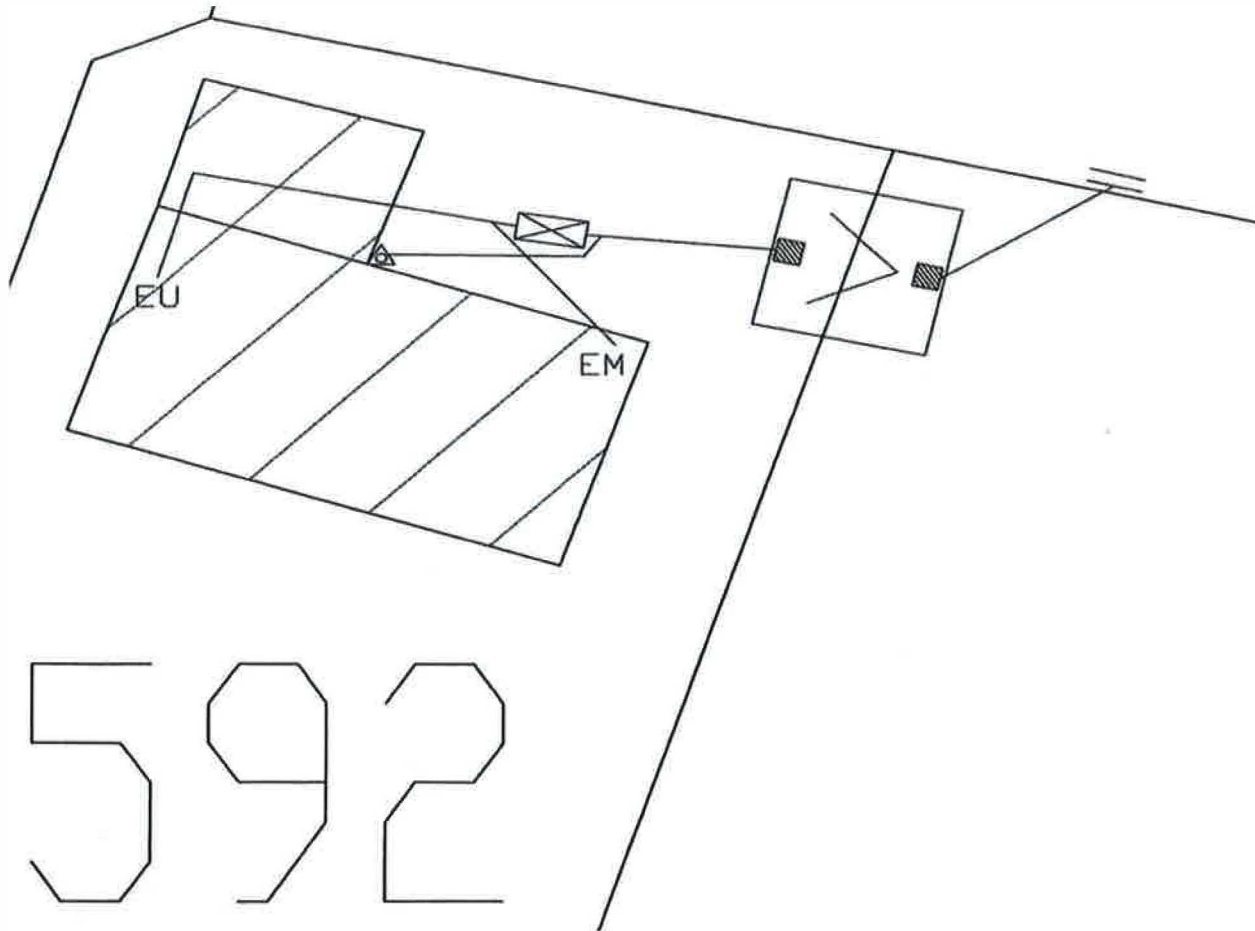
- Type : infiltration milieu hydraulique superficiel
- Milieu récepteur : fossé privé
- Risque de contact avec eaux usées non traitées : oui non*
- sur la parcelle hors parcelle
- Nuisance olfactive : oui non
- Plainte : oui non
- Autorisation de rejet : oui non
- Justificatif fourni : oui non
- Ecoulement de l'exutoire : correct stagnation
- Entretien de l'exutoire : oui non
- Défaut de sécurité sanitaire : oui non non évalué
- Risque pour la sécurité des personnes : oui non non évalué
- Risque avéré de pollution de l'environnement : oui non non évalué



Observations :

Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif



PRETRAITEMENT	TRAITEMENT	REJET	DIVERS
<ul style="list-style-type: none"> Bac à graisses Fosse toutes eaux avec filtre décolloïdeur intégré Fosse septique Fosse toutes eaux Fosse étanche Microstation 	<ul style="list-style-type: none"> Regard de collecte Ventilation d'extraction des gaz Ventilation d'aération primaire Filtre décolloïdeur séparé Tranchées d'épandage Plateau Absorbant 	<ul style="list-style-type: none"> Filtre à sable vertical drainé Filtre à sable horizontal drainé Filtre à sable non drainé Lit d'épandage Td Terre drainé T Terre Pompe de relevage 	<ul style="list-style-type: none"> Puits EP Eaux pluviales EM Eaux ménagères (salle de bains, cuisines...) EV Eaux vannes (WC) EU Eaux usées (EM + EV) Ventilation
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-sol Fossé Puisard Surface cours d'eau Réseau pluvial 	

AVIS DU SPANC

EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
Absence d'installation	Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique <i>Mise en demeure de réaliser une installation conforme</i> <i>Travaux à réaliser dans les meilleurs délais</i>
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation non conforme Danger pour la santé des personnes <i>Travaux obligatoires sous 4 ans</i> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation non conforme <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	<i>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

LISTE DES TRAVAUX A PREVOIR DANS UNE DELAI DE : 1 AN (SI VENTE)

- ☞ Vérifier les raccordements en amont de la fosse.
- ☞ Faire vidanger la fosse toutes eaux lorsque le taux de boue sera supérieur à 50% du volume utile par un vidangeur agréé.
- ☞ **Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)**

AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- 🔧 Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- 🔧 Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
A Trie-sur-Baïse, le 30 avril 2021.

Le Technicien,

Joël CASTERAN *

NB : Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.